



la Convention  
de la Baie-James  
et du Nord québécois

**Comité consultatif  
pour l'environnement  
de la Baie-James**

ᐆ.ᐅᓂ.ᐱᐱᐅᐱ  
ᐱᓂᓂ  
ᐅᓂ.ᐅᐅᓂ

Siège social:  
Baie-du-Poste  
Lac Mistassini, via Chibougamau, Québec  
G0W 1C0

Secrétariat et correspondance générale:  
Édifice Marly  
3900, rue de Marly, 4<sup>e</sup> étage,  
boîte 50,  
Sainte-Foy (Québec)  
G1X 4E4  
(418) 643-8388 ou 7974

**COMPTE RENDU DE LA 78<sup>e</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT  
DE LA BAIE JAMES  
(ADOPTÉ)**

- DATE** : Le 4, 5 et 6 octobre 1993
- ENDROIT** : Auberge Radisson  
Radisson, Baie James
- ÉTAIENT PRÉSENTS** : MM. Philip Awashish, président, ARC  
Alan Penn, vice-président, ARC  
Paul Wilkinson, ARC  
Gilles Frisque, Québec  
Mme Marie Lessard, Québec  
M. Louis Archambault, Québec  
Mme Diane Morneau, Canada  
MM. René Boudreault, Canada  
Pierre Paulhus, Canada  
Hervé Chatagnier, secrétaire, CCEBJ
- ÉTAIENT ABSENTS** : MM. Jean-Guy Charest, Canada  
Robert Daigneault, Québec  
Willie Iserhoff, ARC
- OBSERVATEURS** : Mme Marie-France Dalcourt, Pêches et  
Océans Canada  
M. Ian Juniper, secrétaire, Comité conjoint  
de la chasse, de la pêche et du piégeage



---

Les 4 et 5 octobre

Le 4 octobre, le Comité a fait une visite guidée des installations de la centrale de LG-2A. Le 5 octobre le comité a fait une visite guidée des installations de la centrale de LG-1. En fin de journée, il y a eu une brève tournée du village de Chisasibi. Cette tournée comprenait une visite de l'usine d'eau potable ainsi que les berges de la rivière La Grande.

Le 6 octobre

**1. PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE POUR L'ANNÉE 1993/1994, NOMINATION DE M. LOUIS ARCHAMBAULT ET NOMINATION DE M. PIERRE PAULHUS**

Le Comité prend connaissance de la résolution de l'Administration régionale crie qui nomme M. Philip Awashish comme président et M. Alan Penn comme vice-président pour l'année 1993/1994.

Par ailleurs, le Comité souhaite la bienvenue à M. Louis Archambault et à M. Pierre Paulhus qui remplacent respectivement M. Alain Soucy et M. Yvan Vigneault.

**2. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président déclare la réunion ouverte à 8h30 et l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Présidence et vice-présidence pour l'année 1993/1994, nomination de M. Louis Archambault et nomination de M. Pierre Paulhus;
2. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du compte rendu de la 77<sup>e</sup> réunion;
4. Affaires découlant de la dernière réunion;
5. Politique linguistique dans le cadre du régime de protection de l'environnement;
6. Projet de règlements dans le cadre de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE);
7. Problématique d'exploitation forestière;
  - 7.1 Modifications aux plans quinquennaux d'aménagement forestier (PQAF);
  - 7.2 Rapport d'une rencontre de certains représentants du Comité (Alan Penn, Diane Morneau et Hervé

- 
- Chatagnier) avec la Bande de Waswanipi qui a eu lieu le 21 juin dernier;
- 7.3 Problématique de l'évaluation environnementale du chemin forestier N-836;
  8. Programme d'immersion en mer;
  9. Rétroaction sur la consultation du Plan de développement d'Hydro-Québec 1993/1995;
  10. Dépôt de documents;
  11. Varia;
  12. Date et lieu de la prochaine réunion;

### **3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 77<sup>e</sup> RÉUNION**

Le compte rendu de la 77<sup>e</sup> réunion est adopté après y avoir apporté certaines corrections.

### **4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

Le Comité prend connaissance d'une lettre datée du 14 septembre dernier du ministre de l'Environnement du Québec, M. Pierre Paradis. Cette lettre donne suite à trois lettres adressées par le Comité concernant : 1) une demande de financement pour l'analyse des plans généraux d'aménagement forestier; 2) une demande de financement pour la révision des procédures découlant du chapitre 22 de la CBJNQ et 3) la restructuration du secrétariat du Comité.

#### **4.1 Demande de financement pour l'analyse des plans généraux d'aménagement forestier (PGAF)**

Dans sa lettre du 14 septembre dernier, le ministre de l'Environnement informe le Comité qu'il ne peut pas octroyer un montant de 18 500 \$ pour permettre au Comité de faire un examen sommaire des PGAF, compte tenu, entre autres, que le Conseil du trésor fédéral a décrété une réduction budgétaire des fonds de subvention et contribution qui affecte directement les budgets du Comité. Il propose cependant de prêter au Comité les services d'un ingénieur forestier.

Par ailleurs, M. Alan Penn dépose un mémorandum daté du 27 septembre dans lequel il présente une nouvelle approche pour aborder les PGAF. On convient d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

---

Après discussion, on convient d'écrire au ministre pour l'informer que, tout en déplorant le refus de la demande de financement, le Comité a décidé qu'il n'avait pas le choix d'accepter l'offre de prêt des services d'un ingénieur forestier qui travaillerait sous la supervision du Comité. On demandera de recevoir les résumés des candidats afin de déterminer leur acceptabilité. À ce sujet, on suggérera qu'il pourrait trouver des candidats intéressants avec expérience en gestion de la faune et de la forêt au sein du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

#### **4.2 Demande de financement pour la révision des procédures découlant du chapitre 22 de la CBJNQ**

Pour les mêmes motifs que ceux invoqués en réponse à la demande de financement pour les PGAF, le ministre a refusé la demande de financement pour la révision des procédures découlant du chapitre 22 de la CBJNQ. Dans sa lettre, le ministre informe le Comité qu'il envisage la possibilité d'offrir les services d'une personne pendant trois mois pour réaliser le mandat défini dans la demande du Comité datée du 3 juin dernier.

Le Comité déplore le refus, mais décide d'accepter l'offre du ministre et de demander de recevoir les résumés des candidats, afin de déterminer leur acceptabilité pour la réalisation du mandat à remplir. On mettra l'accent sur le fait que la personne prêtée travaillera sous la supervision du Comité.

Par ailleurs, on demande au secrétaire d'obtenir de l'information sur la décision du Conseil du trésor fédéral concernant la réduction budgétaire des fonds de subvention qui affecte le budget du Comité.

#### **4.3 La restructuration du secrétariat du Comité**

Dans la même lettre du 14 septembre dernier, le ministre informe le Comité qu'il ne croit pas opportun de combler immédiatement le poste laissé vacant par le départ du conseiller technique, monsieur Éric Chainé, puisque la description d'emploi de ce poste, son cadre de travail et même sa localisation risquent d'être modifiés à court terme. Rappelons que, dans une lettre datée du 3 juin dernier, le Comité informait le ministre qu'il retenait la solution de regrouper les secrétariats du CCEBJ/COMEV, du COMEX et du COFEX et qu'il souhaitait que le poste de conseiller technique soit comblé immédiatement compte tenu de la charge de travail du Comité.

---

Après discussion, le Comité décide d'écrire au ministre afin d'insister pour que le poste de conseiller technique soit comblé dans l'immédiat et sur une base temporaire jusqu'à ce que la question de restructuration du secrétariat soit réglée.

#### 4.4 Contamination de la nappe phréatique à Chisasibi

Le Comité prend connaissance d'une lettre datée du 24 septembre dernier de M<sup>e</sup> Guy McKenzie du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) concernant l'objet mentionné en rubrique. Il s'agit de la réponse à une lettre du Comité du 27 août dernier dans laquelle on demande au MAINC de fournir une expertise technique sur la problématique des conséquences possibles de la contamination de la nappe phréatique à Chisasibi sur la santé.

Après discussion, le Comité décide d'écrire à nouveau à M<sup>e</sup> McKenzie pour réitérer la demande d'expertise technique. On indiquera dans la lettre que le Comité fédéral d'examen, lors de l'évaluation du projet de réseau d'égout et de traitement des eaux usées à Chisasibi, a demandé que la question de décontamination de la nappe phréatique soit adressée par le promoteur (Conseil de bande de Chisasibi).

### 5. POLITIQUE LINGUISTIQUE DANS LE CADRE DU RÉGIME DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Rappelons qu'à la dernière réunion, le Comité a fait l'examen d'une lettre en date du 29 janvier dernier de M. Diom Roméo Saganash, vice-président de l'Administration régionale crie traitant, entre autres, de l'objet mentionné en rubrique. Le Comité a constaté, lors de cette réunion, que la position de M. Saganash concernant une politique linguistique dans le cadre du régime de protection de l'environnement semble être proche de la proposition du Comité. On avait alors décidé d'écrire à nouveau à M. Saganash pour lui faire part de cette constatation et que le Comité pourrait ajouter à sa proposition, que le fait d'exiger des résumés détaillés implique nécessairement une consultation auprès des Cris dans le but de s'assurer que ces sommaires soient pertinents.

Le secrétaire dépose un projet de lettre dans ce sens. Après discussion, on demande au secrétaire de préparer une nouvelle version de la lettre qui devra inclure tous les éléments de la proposition du Comité. Par ailleurs, on demande au secrétaire de transmettre aux nouveaux membres du Comité l'ensemble du dossier.

---

6. PROJETS DE RÈGLEMENTS DANS LE CADRE DE LA LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (LCEE)

Le Comité a obtenu copie de la pré-publication des quatre règlements de mise en oeuvre de la LCEE. Ces règlements ont été publiés dans la Gazette du Canada pour une période de consultation publique de 60 jours à compter du 18 septembre.

Compte tenu de l'implication antérieure du Comité dans ce dossier (mémoire sur le projet de loi, commentaires sur les premières versions des règlements, etc.), on décide de mandater MM. Robert Daigneault, Alan Penn, Paul Wilkinson, Hervé Chatagnier et Mme Diane Morneau de tenir une conférence téléphonique le 14 octobre afin de déterminer s'il y a lieu de préparer un mémoire, et si oui, de déterminer le contenu de ce mémoire qui sera déposé à la prochaine réunion du Comité pour commentaires et adoption.

7. PROBLÉMATIQUE D'EXPLOITATION FORESTIÈRE

7.1 Modifications aux plans quinquennaux d'aménagement forestier (PQAF)

Le Comité prend connaissance d'une lettre de M. André W. Paul, Administrateur régional au ministère des Forêts (MFO), réitérant une demande de rencontrer le Comité pour discuter du processus de consultation des PQAF et de ses modifications et ce, dans le but d'améliorer l'efficacité de ce processus de consultation.

Après discussion, le Comité décide d'inviter M. Paul à la prochaine réunion du Comité.

7.2 Rapport d'une rencontre de certains représentants du Comité (Alan Penn, Diane Morneau et Hervé Chatagnier) avec la Bande de Waswanipi le 21 juin dernier

Les représentants ci-haut mentionnés font un bref résumé de la rencontre du 21 juin dernier avec la Bande de Waswanipi. Lors de cette rencontre les trappeurs ont fait part de leurs grandes frustrations concernant le manque de considération de leurs préoccupations dans le cadre de l'exploitation forestière sur les territoires de trappe. Les représentants du Comité ont expliqué, à la bande, la nature des interventions du Comité dans le domaine de l'exploitation forestière sur le territoire (plans quinquennaux et généraux d'aménagement forestier, etc.).

7.3 **Problématique de l'évaluation environnementale du chemin forestier N-836**

Faute de temps, ce sujet est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

8. **PROGRAMME D'IMMERSION EN MER**

Faute de temps, ce sujet est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

9. **RÉTROACTION SUR LA CONSULTATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'HYDRO-QUÉBEC 1993/1995**

Faute de temps, ce sujet est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

10. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Faute de temps, ce sujet est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

11. **VARIA**

Faute de temps, ce sujet est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

12. **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Le Comité décide de tenir sa prochaine réunion à l'Administration régionale crie à Montréal le 2 novembre prochain. On invitera M. André Paul à cette réunion.



**HERVÉ CHATAGNIER**  
Secrétaire